

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
2914.21.00	-- Camphre	D	En fr.	En fr.
2914.22.00	-- Cyclohexanone et méthylcyclohexanones	A	6 %	6 %
2914.23.00	-- Ionones et méthylionones	B	6 %	6 %
2914.29.00	-- Autres	B	6 %	6 %
2914.30.00	- Cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées	A	6 %	6 %
	- Cétones-alcools et cétones-aldéhydes :			
2914.41.00	-- 4-Hydroxy-4-méthylpentane-2-one (diacétone alcool)	A	6 %	6 %
2914.49.00	-- Autres	C	6 %	6 %
2914.50.00	- Cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées	B	6 %	6 %
	- Quinones :			
2914.61.00	-- Anthraquinone	A	6 %	6 %
2914.69.00	-- Autres	A	6 %	6 %
2914.70.00	- Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	A	6 %	6 %
	VII. - ACIDES CARBOXYLIQUES, LEURS ANHYDRIDES, HALOGÉNURES, PEROXYDES ET PEROXYACIDES; LEURS DÉRIVÉS HALOGÉNÉS, SULFONÉS, NITRÉS OU NITROSÉS			
2915	Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés.			
	- Acide formique, ses sels et ses esters :			
2915.11.00	-- Acide formique	A	En fr.	En fr.
2915.12.00	-- Sels de l'acide formique	A	8 %	8 %
2915.13	-- Esters de l'acide formique			
2915.13.10	--- Formiate de méthyle devant servir à la fabrication de diméthylformamide	D	En fr.	En fr.
2915.13.90	--- Autres	A	8 %	8 %
	- Acide acétique et ses sels; anhydride acétique :			
2915.21.00	-- Acide acétique	C	8 %	8 %